

### **3 questions à Irène Mary Sharpe, présidente du Conseil d'État grec**

#### **Quelles sont les missions du Conseil d'État grec ?**

Les compétences du Conseil d'État sont énumérées dans l'article 95 de la Constitution. Il est tout d'abord juge de premier et dernier ressort en matière de recours pour excès de pouvoir, sauf si la loi a transféré une catégorie d'affaires aux juridictions administratives, auquel cas il est juge d'appel. En premier et deuxième degré, ce sont les tribunaux du fond qui sont compétents ; le Conseil d'État est alors juge de cassation. Notre institution comprend six sections contentieuses. L'une d'entre elles rend, en plus, des avis : le Conseil d'État grec a en effet des fonctions consultatives puisqu'il donne obligatoirement son avis sur la légalité des projets de décret présidentiel à caractère réglementaire.

#### **Comment le Conseil d'État grec s'est-il mobilisé pendant la crise sanitaire ?**

Nous distinguons deux grandes périodes durant lesquelles le Conseil d'État grec s'est mobilisé et a pris toute une série de mesures pour répondre au contexte si particulier de cette crise sanitaire. Du 16 mars au 31 mai : audiences et délais ont été suspendus. Le Conseil d'État a été saisi et a jugé les demandes de mesures provisoires, de sursis et d'avis sur des projets de décrets. Du 6 mai au 31 mai : le Conseil d'État a jugé les affaires pour lesquelles les parties ont déclaré souhaiter que l'affaire soit jugée sans leur présence.

Durant toute cette période, la publication d'arrêtés n'a pas cessé ; plusieurs délibérations se sont déroulées à distance, par visioconférence.

Au niveau de notre organisation interne, l'utilisation des moyens électroniques pour l'introduction des recours est fortement encouragée. Le port du masque, l'utilisation de produits antiseptiques, le respect des distances sont obligatoires pour tous et l'entrée de plus d'une personne (avocat, partie) dans les bureaux des juges ou du personnel administratif est interdite.

Enfin, la présidente du Conseil d'État a approuvé le 6 octobre dernier un plan d'actions pour éviter la propagation du covid-19 et gérer les cas d'infection.

#### **Quelle est l'actualité du Conseil d'État grec ?**

Actuellement, le Conseil est saisi, entre autres, d'affaires concernant : un important projet d'urbanisme qui se réalisera à l'emplacement de l'ancien aéroport d'Athènes, le tracé du métro de Thessalonique, les cartes forestières et les réformes du système de sécurité sociale.

Les travaux de la Commission de rédaction du code de déontologie des magistrats du Conseil et des cours administratives se poursuivent. Et nous avançons dans notre projet d'amélioration et de modernisation du système informatique de l'ensemble de la juridiction administrative, géré par le Conseil d'État : base de données, téléprocédures, portail, etc.